

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00229
Numéro SIREN : 775 577 018
Nom ou dénomination : CREDIT MUTUEL ARKEA

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2023 sous le numéro de dépôt 5064

CREDIT MUTUEL ARKEA
1, rue Louis Lichou – 29480 LE RELECQ-KERHUON

EXTRAIT DE PROJET DE PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUILLET 2023
dans l'attente de l'adoption définitive par le Conseil d'administration

L'an deux mil vingt-trois, le sept juillet, les administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa se sont joints à la réunion au Palais de la Bourse, 17, place de la Bourse, BORDEAUX et par visioconférence, sur la convocation du Président.

Etaient présents :

Mmes Valérie BARLOIS-LEROUX (administratrice non-issuée du mouvement coopératif), Valérie BLANCHET-LECOQ, Monique HUET (administratrice non-issuée du mouvement coopératif), Sophie LANGOUET-PRIGENT, Anne-Gaëlle LE BAIL, Valérie MOREAU, Colette SENE, , Sophie VIOLLEAU ;

MM. Thierry BOUGEARD, Julien CARMONA, Philippe CHUPIN, Pascal FAUGERE, Jean LE NIR (administrateur salarié), Patrick LE PROVOST, Yves MAINGUET, Luc MOAL, Erwan MEUDEC, Dominique TRUBERT, administrateurs.

Stéphane CLOAREC, invité, puis administrateur à l'issue de sa nomination (point 2 à l'ordre du jour)

Mme Isabelle MAURY, censeur

M. Frédéric LEMOINE, censeur

Excusée

Mme Marie VIGNAL-RENAULT (administratrice salariée), pouvoir attribué à M. Jean LE NIR

Assistaient également à la réunion :

M. Georges COUDRAY, Président honoraire

M. Jean-Pierre Denis, Président d'honneur

Mme Hélène BERNICOT, Directrice générale

Mme Anne LE GOFF, Directrice générale déléguée, Pôle Supports au développement

M. Frédéric LAURENT, Directeur général délégué, Pôle Clientèle Retail

M. Bertrand BLANPAIN, Directeur général délégué, Pôle Entreprises et Institutionnels

M. Frédéric DIVERREZ, Directeur du Pôle B2B et Réseaux spécialisés

M. Laurent JURRIUS, Directeur du Pôle Innovation et Opérations

M. Thomas GUYOT, Directeur du Pôle Offre Produits

M. Antoine MICHAUD, Directeur général de la Fédération du CMSO

M. Philippe ROUXEL, Directeur général de la Fédération du CMB

M. Cédric MALENGREAU, Directeur du Secrétariat général et de la Communication institutionnelle

Mme Karine GAUTHIER, Directrice de l'Inspection générale et du Contrôle périodique

Mme Florence CORNEC, Représentante du Comité social et économique central (CSEC)

M. Yann BARBEROT, Département Gouvernance

Mme Soraya MOAL

Mme Gabrielle MANACH

M. Julien CARMONA préside en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Mme Gabrielle MANACH est désignée secrétaire de séance.

Le Président constate que tous les membres sont présents ou représentés et qu'en conséquence le quorum est atteint. Il déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

... / ...

M. CARMONA informe le Conseil d'administration de la participation de M. Stéphane CLOAREC, administrateur de la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne, en tant qu'invité.

II. GOUVERNANCE

Mme Sophie VIOLLEAU, Présidente du Comité des Nominations et de la Gouvernance, informe le Conseil que le Comité a procédé à l'examen de la proposition de cooptation de M. Stéphane CLOAREC en qualité d'administrateur de Crédit Mutuel Arkéa (en remplacement de Mme Marta DIAS). La candidature de M. Stéphane CLOAREC a été proposée par la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne lors de sa réunion du 9 juin 2023.

Le Comité a relevé plusieurs situations de conflits d'intérêts potentiels en lien avec l'activité professionnelle de M. CLOAREC au sein de l'OGEC Paul Aurélien à Saint-Pol-de-Léon (29) et en lien avec ses mandats politiques.

La Direction de la Conformité et du Contrôle permanent recommande dès lors les mesures préventives suivantes :

- Abstention lors de toute décision du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa ayant un lien, direct ou indirect, avec l'OGEC Paul Aurélien et en lien avec les territoires de Saint-Pol-de-Léon et de la Communauté de communes Haut Léon Communauté ;
- Information du Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa avec consignation au procès-verbal de la séance ;
- Consignation au registre des conflits d'intérêts de Crédit Mutuel Arkéa ;
- Information de l'intéressé par la Direction de la Conformité et du Contrôle permanent.

Le Comité des Nominations et de la gouvernance a émis un avis favorable à la proposition de cooptation de M. Stéphane CLOAREC en qualité d'administrateur de Crédit Mutuel Arkéa, sous réserve d'une ratification lors de l'assemblée générale prévue en 2024.

Cette proposition de cooptation est soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

Sur proposition de la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne, le Conseil d'administration approuve la cooptation de M. Stéphane CLOAREC en qualité d'administrateur de Crédit Mutuel Arkéa, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée générale de Crédit Mutuel Arkéa.

Mme VIOLLEAU, ajoute que M. Stéphane CLOAREC intégrera également le Comité des Risques et de Contrôle interne, dès la prochaine réunion.

Le Conseil d'administration approuve l'intégration de M. Stéphane CLOAREC au sein du Comité des Risques et de Contrôle interne.

M. CLOAREC remercie le Conseil d'administration de la confiance qui lui est accordée, et se dit motivé par le challenge qui se présente et considère que c'est une chance de pouvoir participer au développement du Groupe à travers ce mandat.

... / ...

Cédric Malengreau
Directeur du Secrétariat Général
et de la Communication Institutionnelle

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke, all enclosed within a faint rectangular border.